



La filière laitière du bassin Nord-Picardie à l'heure de la libéralisation de la production

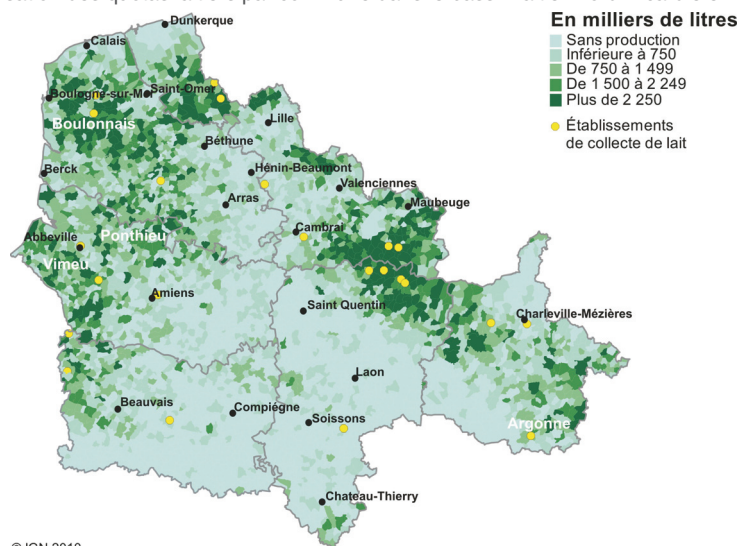
Avec 2,5 milliards de litres de lait de vache produits en 2013, le bassin Nord-Picardie représente 10 % de la production nationale. Entre 2000 et 2013, la production du bassin a progressé plus vite qu'en France. La hausse atteint 4 % et est essentiellement permise par les gains de productivité. Comptant une cinquantaine de vaches, l'exploitation laitière moyenne du bassin Nord-Picardie reste aujourd'hui assez semblable à la moyenne française et loin de l'usine à lait des pays d'Europe du Nord. Le lait produit est destiné en quasi-totalité à l'industrie laitière, qu'elle soit ou non localisée dans le bassin. L'industrie laitière du bassin Nord-Picardie réunit 73 établissements et 5 100 emplois salariés dont la majorité se situe dans le Nord et le Pas-de-Calais. Les activités les plus représentées sont la fabrication de lait liquide et de produits frais, la fabrication de glaces et sorbets et enfin la fabrication d'autres produits laitiers comme le lait en poudre. Le bassin se distingue ainsi du reste de la France où la fabrication de fromage est l'activité dominante. Les effectifs salariés du secteur dépendent très majoritairement de groupes, privés ou coopératifs. Dans le bassin, la fin des quotas laitiers constitue ainsi un enjeu économique pour un continuum d'acteurs, de l'exploitation agricole à l'entreprise de collecte et de transformation.

Élisabeth Cuchere, Fabrice Danielou, Frédéric Lejeune (Insee), François Létoublon (Draaf)

Une page d'histoire vient de se tourner pour les producteurs de lait européens. Les quotas ont officiellement disparu le 1^{er} avril dernier. Introduit en 1984, à une période où la production laitière était excédentaire, ce régime de contingentement de l'offre a été l'un des outils de régulation du marché. Afin de s'adapter à ce contexte de libéralisation de la production, la filière laitière a engagé depuis quelques années une restructuration tant en amont, du côté des producteurs laitiers qu'en aval, dans les entreprises de collecte et de transformation.

1 Thiérache, Boulonnais et Flandre intérieure se partagent l'essentiel de la production laitière

Localisation des quotas laitiers par commune dans le bassin laitier Nord-Picardie en 2013



Le bassin Nord-Picardie représente 10 % de la production nationale

Le bassin laitier Nord-Picardie regroupe six départements : le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Oise, l'Aisne et les Ardennes. Il a produit 2,5 milliards de litres de lait

de vache en 2013, soit un peu plus de 10 % de la production nationale. Cela en fait le 4^e bassin laitier français après ceux du Grand-Ouest, du Grand-Est et de la Normandie. Le Nord et le Pas-de-Calais sont les deux départements les plus producteurs : ils concentrent plus de la moitié du volume. Leur poids tend par ailleurs à se renforcer depuis 2000. À l'échelle du bassin, les petites régions agricoles de la Thiérache, du Boulonnais et de la Flandre Intérieure sont les trois zones majeures de production de lait (figure 1). Il existe également une production importante dans le Ponthieu, le Vimeu, l'Argonne ou encore dans le territoire limitrophe du bassin laitier normand.

Une augmentation de la production tirée par les gains de productivité

Entre 2000 et 2013, le volume de lait produit au sein du bassin a progressé d'environ 4 % (figure 2). Le rythme de croissance est plus soutenu qu'en France où il n'atteint que 2,5 %. Sur cette période, la production a été affectée par divers événements. Elle a subi à la fois les aléas du climat, en particulier la sécheresse de 2006, et les fluctuations de l'économie mondiale avec, en point d'orgue, la crise de 2008. Le cheptel laitier compte aujourd'hui environ 350 000 vaches, ce qui représente une baisse de 60 000 têtes depuis 2000. En 2013, la chute

est stoppée : anticipant la fin proche des quotas, et profitant d'une conjoncture plus favorable à la production laitière, les éleveurs réduisent les abattages de vaches laitières et conservent plus d'animaux de remplacement. Sur la même période, la diminution du cheptel laitier est compensée par les gains de productivité. La production annuelle moyenne par vache est passée de 5 800 litres en 2000 à près de 7 400 litres au pic de 2011 (figure 3). La conjonction de l'amélioration génétique et du progrès technique des éleveurs a permis d'obtenir un gain de 28 % en une dizaine d'années. À ce niveau de productivité, chaque litre supplémentaire a cependant un coût qui peut s'avérer dissuasif selon la conjoncture des prix du lait. Depuis 2012, la production par vache a ainsi légèrement fléchi. L'environnement économique, notamment l'augmentation des charges d'alimentation, n'a pas poussé les éleveurs à rechercher la production maximale mais plutôt à optimiser leur coût de production pour maintenir leur marge.

Une tendance à la concentration de la production

Le nombre d'exploitations laitières ne cesse de diminuer, passant de 11 000 en 2000 à 7 100 en 2013, pour 15 000 unités de travail annuel (définitions). Le rythme de disparition des

exploitations laitières est plus important que dans les autres exploitations agricoles (baisse d'un tiers contre un quart). En contrepartie, ces exploitations s'agrandissent. Alors qu'en 2000, les élevages de plus de 100 vaches laitières étaient quasiment inexistantes, ils représentent 6 % des exploitations en 2010. L'émergence de ces grandes structures accompagne l'arrivée en 2006 du robot de traite, représentant un investissement important à l'échelle d'une exploitation. A contrario, les exploitations de moins de 25 vaches laitières se raréfient avec une baisse d'un tiers entre 2000 et 2013. Difficiles à transmettre, contraignants en termes de main-d'œuvre, ces petits ateliers laitiers se sont convertis à la viande bovine ou ont abandonné l'élevage. Les formes juridiques évoluent également. Le modèle de l'exploitation individuelle laisse place dorénavant à différentes formes sociétaires dans plus de la moitié des exploitations laitières : exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL), groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC), société civile d'exploitation agricole (SCEA) ou encore société civile laitière (SCL). Ces formes sociétaires représentent 70 % du quota du bassin.

Une taille d'exploitation comparable au niveau national

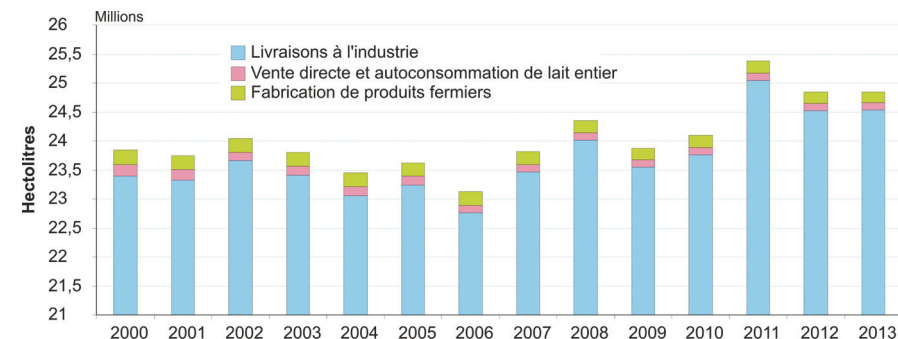
L'exploitation laitière moyenne dans le bassin est assez semblable à la moyenne française : un troupeau d'une cinquantaine de vaches. Ce sont les départements de plus faible densité laitière qui disposent des structures les plus grandes. Dans l'Aisne, l'atelier laitier moyen est de 59 vaches pour un quota de 440 000 litres de lait. À l'opposé, les zones associant polyculture et élevage intensif sont caractérisées par des ateliers de taille plus réduite. Le Pas-de-Calais en est un exemple avec des exploitations de 43 vaches et une référence moyenne de 343 000 litres.

Les exploitations laitières spécialisées représentent 46 % des exploitations et constituent 49 % du quota laitier. Les structures mixtes, combinant production laitière et viande bovine ou grandes cultures, assurent le reste de la production. Parmi elles, les exploitations mêlant polyculture et polyélevage représentent à la fois 35 % des exploitations et du volume de production laitière. C'est une caractéristique commune à l'élevage laitier en plaine qui associe essentiellement production végétale et activité laitière.

La quasi-totalité de la production est destinée à l'industrie laitière qu'elle soit ou non située dans le bassin (figure 2). La part résiduelle est dédiée à la vente directe et à l'autoconsommation de lait entier ainsi qu'à la fabrication de produits fermiers.

2 Une production en hausse sur le long terme mais soumise aux aléas climatiques et financiers

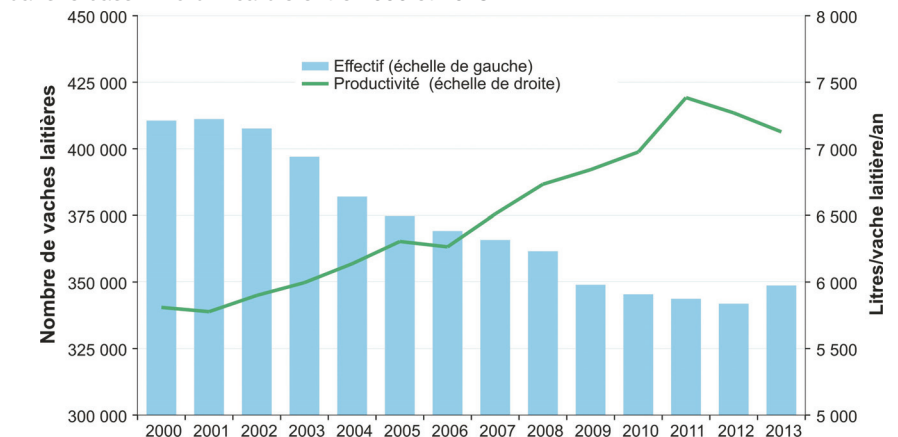
Production et destination du lait dans le bassin laitier Nord-Picardie entre 2000 et 2013



Source : Agreste, SAA.

3 Des vaches laitières moins nombreuses mais plus productives

Évolution du nombre de vaches laitières et de leur productivité dans le bassin Nord-Picardie entre 2000 et 2013



Source : Agreste, SAA.

Encadré 1 : les relations entre exploitants agricoles et industries laitières évoluent

Parallèlement à la reconstitution de l'amont de la filière, les outils régissant les relations entre producteurs laitiers et industries laitières ont évolué. Depuis le 1^{er} avril 2011, la contractualisation entre ces deux acteurs a été rendue obligatoire. Plus récemment, depuis le 1^{er} janvier 2014, la reconnaissance d'organisations de producteurs (OP) dans le secteur du lait de vache doit permettre de faciliter la négociation collective des contrats avec les laiteries. Enfin, à l'instar d'autres filières agricoles, comme celle des céréales, le marché des produits laitiers va disposer de contrats à terme, outils financiers pouvant permettre aux industriels et aux éleveurs de se couvrir contre la volatilité des prix.

73 établissements assurent la collecte ou la transformation du lait

Le bassin Nord-Picardie, au quatrième rang des bassins laitiers français pour son volume de production de lait, est cependant un peu en retrait en matière d'emploi dans les activités de collecte et transformation du lait. Le territoire compte 73 établissements qui emploient 5 100 salariés (4 900 équivalent temps plein). Cela place le bassin en 6^e position des bassins laitiers, loin derrière les bassins du Grand-Est et du Grand-Ouest qui regroupent chacun plus de 10 000 salariés. Cette situation s'explique notamment par la prédominance de la fabrication de lait liquide et de produits frais sur le territoire : cette activité, dont les process sont fortement automatisés, est moins consommatrice de main-d'œuvre que la fabrication de fromage par exemple. Près de 58 % des emplois salariés de l'industrie laitière sont localisés dans le Nord et le Pas-de-Calais (figure 4), principaux départements producteurs de lait. À l'inverse, moins de 10 % des salariés travaillent dans la Somme et les Ardennes. Si la proximité des sites de production paraît déterminante pour l'implantation des établissements de transformation du lait en raison du coût du transport, d'autres facteurs peuvent intervenir, comme la présence d'une main-d'œuvre adaptée.

La fabrication de lait liquide et de produits frais majoritaire dans le bassin

Regroupant 35 % des salariés de l'industrie laitière, l'activité dominante est la fabrication de lait liquide et de produits frais. Cette spécialisation distingue le bassin Nord-Picardie des autres bassins laitiers français où la fabrication de fromage prédomine. La fabrication de glace et sorbets emploie 24 % des salariés. Elle est concentrée dans trois établissements qui emploient à eux seuls 1 100 personnes : Nestlé Grand-Froid à Beauvais, Häagen-Dazs à Tilloy-lès-Mofflaines et La Charlotte à Hesdin-l'Abbé (figure 5). Enfin, la fabrication

4 Des effectifs salariés plus nombreux dans le nord du bassin

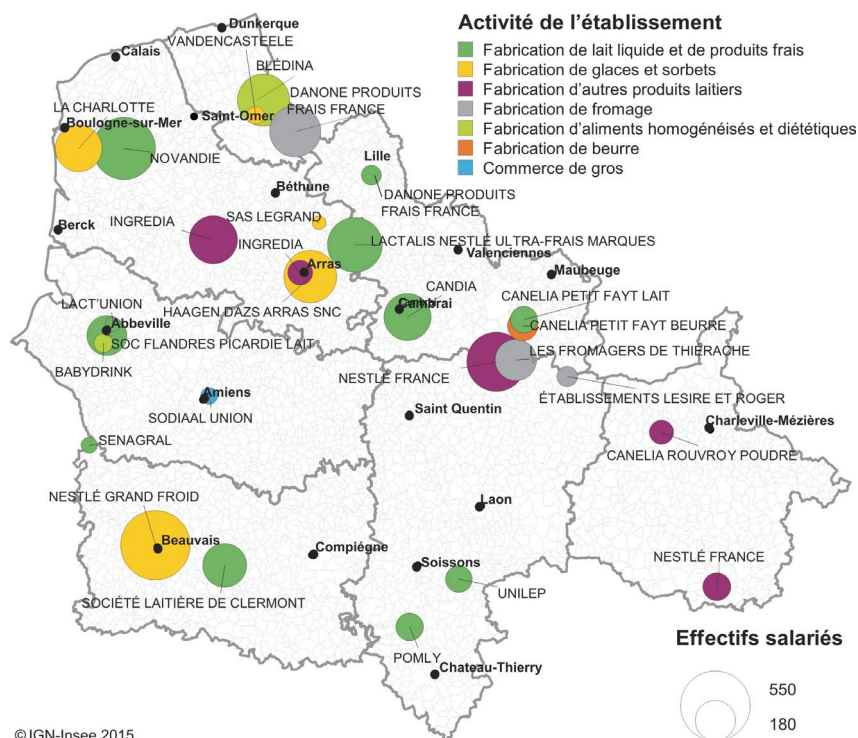
Emplois salariés de l'industrie laitière et poids dans les IAA par département en 2012

Département	Effectifs salariés de l'industrie laitière (nombre)	Part dans les effectifs salariés de l'industrie laitière du bassin laitier (%)	Part des effectifs salariés de l'industrie laitière dans les IAA (%)
Nord	1 553	30,5	11,2
Pas-de-Calais	1 400	27,4	9,5
Aisne	896	17,5	18,5
Oise	796	15,6	29,6
Somme	293	5,7	5,1
Ardennes	171	3,3	24,5
Bassin laitier Nord-Picardie	5 109	100	12,2

Source : Insee, Clap.

5 La fabrication de lait liquide et de produits frais est majoritaire

Localisation des établissements de l'industrie laitière dans le bassin Nord-Picardie en 2012



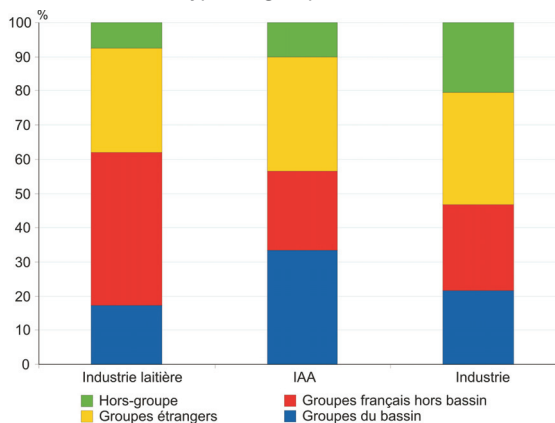
© IGN-Insee 2015

Champ : établissements de 20 salariés et plus.

Source : Insee, Clap.

6 Des effectifs particulièrement dépendants de groupes français situés hors du bassin

Répartition des effectifs salariés de l'industrie laitière, des IAA et de l'industrie du Bassin Nord-Picardie suivant le type de groupe en 2011



Source : Insee, Clap, Lifi.

d'autres produits laitiers représente 18 % des salariés. Cette activité englobe la fabrication de laits en poudre ou de laits concentrés, édulcorés ou non, la production de lait ou de crème sous forme solide, de lactosérum, de caséine ou de lactose. À elles seules, ces trois activités rassemblent les trois quarts des salariés.

Une filière industrielle où les groupes sont particulièrement présents

L'industrie est entrée depuis plusieurs dizaines d'années dans une phase de concentration du tissu productif au sein de groupes. Ce mouvement, particulièrement marqué dans l'industrie laitière, concerne à la fois les entreprises privées et les coopératives. Conséquence de ce phénomène, de grands groupes nationaux ou internationaux sont présents dans le bassin Nord-Picardie, en particulier : Nestlé (Suisse), General Mills (États-unis), Danone (France), Lactalis (France) ou Sodial (France). Ces implantations peuvent dépendre d'une co-entreprise : Lactalis et Nestlé détiennent par exemple chacune des parts de l'entreprise « Lactalis Nestlé Produits Frais ». En 2011, neuf salariés de l'industrie laitière sur dix dépendent d'un groupe. Cette proportion est comparable à celle observée dans les industries agroalimentaires (IAA) mais supérieure à celle dans l'industrie (huit salariés sur dix) (figure 6). La dépendance aux groupes ne revêt néanmoins pas la même forme dans l'industrie laitière et dans les IAA. L'industrie laitière est par exemple deux fois plus dépendante (du point de vue des effectifs) des groupes français dont le siège est situé hors du bassin.

Des ouvriers plus qualifiés que dans l'ensemble de l'industrie agroalimentaire

Les métiers de l'industrie sont en grande majorité occupés par des hommes. C'est aussi le cas pour l'industrie laitière, avec près de trois quarts des postes salariés. L'emploi y est néanmoins un peu plus féminisé comme dans l'ensemble des IAA.

Les ouvriers sont largement majoritaires, occupant sept postes salariés sur dix, soit un niveau comparable aux IAA. L'industrie laitière se distingue toutefois des autres secteurs de l'agroalimentaire par un taux de qualification ouvrière plus élevé : 83 % des ouvriers sont qualifiés contre 69 % ailleurs. Cela traduit le besoin d'une technicité plus forte de la main-d'œuvre dans les process industriels qui y sont mis en œuvre. Par ailleurs, par comparaison avec le niveau national, l'industrie laitière du bassin affiche un taux de qualification ouvrière plus important, qui s'explique en partie par sa structure productive. L'activité de production de lait liquide et de produits frais, dominante dans le bassin, se caractérise en effet par un taux de qualification très élevé, dépassant 80 %. A contrario, ce taux n'atteint que 60 % dans l'activité de fabrication de fromage, qui prédomine au niveau national.

Les professions intermédiaires et les employés représentent deux postes salariés sur dix. Enfin, les professions les plus qualifiées comme les ingénieurs, les cadres techniques d'entreprises représentent près d'un poste sur dix. Ces deux proportions sont proches de celles observées dans les IAA. ■

Encadré 2 : la fin des quotas laitiers en avril 2015

Le régime des quotas laitiers est une politique de droits à produire mise en place dans l'Union européenne, dans le cadre de la politique agricole commune (PAC), à partir de 1984. L'objectif de ce dispositif était de limiter et stabiliser la production laitière qui était alors fortement excédentaire, et ainsi de lutter contre la baisse des prix du lait et du beurre, qui menaçait la survie économique d'une grande partie des éleveurs de vaches laitières, en particulier les plus petits producteurs. L'instauration de ces quotas visait ainsi à maintenir un tissu productif homogène dans les territoires.

Les évolutions de la PAC et des orientations communes prises par l'Union européenne ont amené ce système à disparaître en avril 2015. Depuis cette date, le marché est libéralisé. Pour y préparer les acteurs de la filière, les quotas ont augmenté de 1 % par an depuis 2008.

Encadré 3 : champ de l'étude

Dans cette étude, le périmètre de la filière laitière se limite aux activités d'élevage de vaches laitières, de collecte et de transformation du lait par l'industrie. L'activité de transformation est construite à partir de la nomenclature d'activités française (NAF). Pour une liste détaillée des activités prises en compte, se référer aux données complémentaires.

Définitions :

UTA : l'unité de travail annuel (UTA) est l'unité de mesure de la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole. Cette unité équivaut au travail d'une personne, salarié ou non, travaillant à temps plein pendant une année.

ETP : l'équivalent temps plein (ETP) est le nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.

Suivi partenarial : Grégory Boinel, François Létoublon (Draaf)

Insee Nord-Pas-de-Calais

130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :

Daniel Huart

Rédactrice en chef :

Nathalie Delattre

ISSN 2416-6790

© Insee 2015

Crédits photos : © Laurent Ghesquière

© Musée du Louvre-Lens / Philippe Chancel

© Matthieu Debailleul

Pour en savoir plus

- « La filière laitière dans le bassin laitier normand - En route vers un monde sans quotas », *Cent pour cent Basse-Normandie*, n°244, juin 2013.
- « La filière lait en Charentes-Poitou : de nombreux emplois et des stratégies de réorganisation », *Décimal Insee Poitou-Charentes*, n°133, décembre 2013.
- Rapport d'information fait au nom de la commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire sur l'avis de l'Autorité de la concurrence relatif au fonctionnement du secteur laitier, par MM. Jean-Paul EMORINE et Gérard BAILLY, Sénateurs. Date de dépôt au Sénat : 30 octobre 2009.

